5 500 terroristes éliminés en dix ans en Algérie

Page 5

EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

Près 800000 élèves concernés

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6091 - MERCREDI 23 MAI 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



RÉUNION TRIPARTITE D'ALGER

LIBYE : RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ETAT

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réaffirmé dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la réunion ministérielle tripartite (Algérie, Tunisie et Egypte) que la solution politique basée sur le dialogue national et la réconciliation entre toutes les parties libyennes, loin du choix militaire, «demeurait le seul moyen pour la résolution de la crise» libyenne qui persiste depuis 2011, affirmant «la poursuite des efforts algériens avec les Libyens» pour parvenir au consensus nécessaire à la solution politique.

Page 3





APPEL AU MAROC À ADHÉRER À L'ENGAGEMENT DE L'APPEL DE GENÈVE

LE POLISARIO DÉTRUIT 2 500 MINES ANTIPERSONNEL

Le Front Polisario a procédé à Tifariti (territoires sahraouis libérés) à la destruction d'un important stock de mines antipersonnel sous la supervision du programme des Nations unies anti-mines (UNMAS) et conformément à l'Appel de Genève.

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Quelque 47 891 candidats inscrits à Béjaïa

De Béjaïa, N. Bensalem

QUELQUE 17 031 CANDIDATS, dont 8 235 filles, s'apprêtent à passer les examens de 5e année primaire. Ces derniers sont issus de 564 écoles primaires de la wilaya de Béjaïa et seront encadrés par 3 430 surveillants. L'examen de 5e année primaire se déroulera dans 338 centres d'examen. Selon la cellule de communication de la direction de l'éducation, «ils seront au total 47 891 candidats des trois cycles à être concernés par ses examens marquant la fin de l'année scolaire 2017/2018». Il y est souligné aussi que «toutes les dispositions ont été prises afin d'assurer aux candidats les meilleurs conditions possibles, permettant ainsi un bon déroulement de ces examens». La restauration sera assurée aux candidats par les établissements. Une présence policière dans tous les centres, sans compter celle de la Protection civile et des services de santé, assureront, pour leur part, la sécurité et le bien-être des candidats. S'agissant du transport, de l'eau et de toute la logistique nécessaire, ces derniers seront assurés par l'APC, qui se chargera de mobiliser ces moyens, alors que les chefs de daïra suivront cette opération de très près pour garantir son bon déroulement, indique-t-on. Les épreuves du brevet d'enseignement moyen s'étaleront du 28 au 30 de ce mois, soit durant trois jours. Y sont inscrits 12 624 candidats scolarisés, dont 6 584 filles, issus de 163 CEM de la wilaya. «406 postulants libres, dont 18 filles, prendront part à cet examen», ajoute notre source. Les candidats seront répartis sur 51 centres d'examen et seront surveillés par 2 648 encadreurs. Quant à l'examen du baccalauréat, il débutera le 20 juin prochain et s'étalera sur cinq jours pour certaines filières et trois pour d'autres. Quelque 17 733 candidats, dont 9 827 filles, sont concernés par ces épreuves qui marquent la fin du cycle secondaire. Les candidats sont issus de 65 lycées de la wilaya de Béjaïa. Parmi ces candidats, il y a 5 730 candidats libres dont 2 724 filles. «3 452 encadreurs sont réquisitionnés pour surveiller les candidats au bac», précise la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

Près de huit cent mille élèves concernés

Plus de 797 000 élèves sur l'ensemble du territoire national passeront aujourd'hui les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire 2017-2018 dans trois matières principales, à savoir la langue arabe, les mathématiques et la langue française.



La ministre de l'Education, Nouria Benghabrit, donnera le coup d'envoi de cette session depuis les wilayas de Ghardaïa et Ouargla, en compagnie d'une délégation des deux commissions de l'éducation aux deux chambres du Parlement et des représentants des partenaires sociaux.

Le nombre de candidats pour cette session est de 797 812 élèves pour l'examen de fin de cycle primaire, soit une augmentation de 4,8% par rapport à l'année dernière (760 652 élèves), a indiqué le ministère de l'Education. Selon le planning des épreuves, les élèves concernés par cette session passeront les épreuves de langue arabe et de mathématiques dans la matinée et celle de la langue française dans l'après-midi. Par souci de préserver le bien-être des élèves, le ministère de l'Education a décidé, il y a deux ans, que les élèves passeront les examens au sein de leurs établissements respectifs. Cette mesure adoptée par le ministère de l'Education est à même de préserver le bon moral des élèves, vu leur jeune âge, tandis que les enseignants encadrant l'opération seront orientés vers d'autres centres d'examen. Le recours à une session de rattrapage n'est pas envisageable. Les moyennes des examens trimestriels seront prises en compte pour les élèves qui n'obtiendront pas la moyenne de 5 sur 10.

Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 6 juin prochain, a affirmé Chaïb Draa Tani, conseiller au ministère de l'Education nationale. Par ailleurs, 31 000 agents de police ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'examen. 7 371 centres d'examen et plusieurs centres de correction sont concernés par ce dispositif sécuritaire. **M.D.**



COUFFIN DU RAMADHAN, HADJ ET SAISON ESTIVALE

Bedoui mobilise son département

UNE RÉUNION élargie aux directeurs généraux et cadres centraux du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a été tenue, avant-hier, sous la présidence du ministre du secteur, Noureddine Bedoui, pour l'examen de plusieurs dossiers relatifs à l'action de solidarité durant le mois de ramadhan, à l'organisation du hadj 2018, aux préparatifs de la saison estivale et au plan d'action du programme des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a débuté par un exposé renfermant une évaluation de la première phase de l'action de solidarité durant le mois de ramadhan.

A cet effet, le directeur général chargé du suivi de ce dossier a affirmé que «l'opération se déroule dans les meilleures conditions et a démarré précocement par rapport aux années précédentes».

M. Bedoui a insisté sur l'importance «d'une prise en charge totale des familles démunies en ce mois sacré, et ce en application des instructions de son Excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, concernant la consécration du rôle social de l'Etat».

Le ministre a ordonné «l'installation d'un groupe de travail regroupant l'ensemble des secteurs concernés, qui s'attellera à mettre en place les mécanismes nécessaires à la révision du mode de distribution de ces aides sociales, en application des décisions du gouvernement portant l'octroi d'aides financières directes aux concernés», préconisant «l'amorce des préparatifs de cette opération juste après le ramadhan».

Le ministre a également écouté un exposé sur le nouveau système informatique de distribution du couffin de ramadhan à travers les différentes communes du pays, qui permet une gestion moderne, efficace et transparente de l'opération, en sus du contrôle du contenu du couffin et de la liste des bénéficiaires, voire la date de distribution. Le citoyen bénéficiaire peut lui aussi vérifier le contenu du couffin.

Un rapport sur la prochaine saison du hadj 2018 a été présenté au ministre. Le directeur général en charge du dossier a affirmé que «les préparatifs de la saison du hadj se déroulent dans les meilleures conditions».

Dans ce contexte, M. Bedoui a rappelé les facilités à assurer la modernisation de l'opération, à travers la création d'un guichet unique à partir de la prochaine saison.

Après avoir écouté le rapport de la commission chargée de préparer la saison estivale 2018, le ministre a salué les efforts consentis pour assurer la réussite de la prochaine saison estivale, se félicitant des rapports présentés. Il a plaidé également pour l'intensification de la coopération.

Par ailleurs, M. Bedoui a écouté un autre exposé sur le plan d'action du programme des énergies renouvelables, dont il a préconisé «leur exploitation optimale», mettant en avant «les grands espoirs fondés sur les énergies renouvelables auxquelles le gouvernement accorde une importance majeure».

Ledit projet «profitera à la trésorerie des collectivités locales», a-t-il souligné, précisant que le ministère de l'Intérieur ne ménagera aucun effort pour la concrétisation de ce projet à travers l'ensemble du territoire national». **S. T.**

LA RÉUNION TRIPARTITE DES AE REJETTE LE CHOIX MILITAIRE

MOBILISATION POUR LA RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ETAT

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réaffirmé que la solution politique basée sur le dialogue national et la réconciliation entre toutes les parties libyennes, loin du choix militaire, «demeurait le seul moyen pour la résolution de la crise» libyenne qui persiste depuis 2011, affirmant «la poursuite des efforts algériens avec les Libyens» pour parvenir aux consensus nécessaires à la solution politique, dans une allocution prononcée à l'ouverture, lundi dernier, des travaux de la réunion ministérielle tripartite (Algérie, Tunisie et Egypte).



Messahel a salué l'attachement des parties libyennes à la «solution politique» et à la «réconciliation nationale» comme moyen pour la résolution de la crise actuelle, ce qui requiert, dit-il, «la poursuite du soutien et de l'appui» aux Libyens en vue d'instaurer la stabilité et réaliser la transition politique loin du choix militaire et de l'ingérence étrangère.

Poursuivant son intervention, Messahel s'est dit «satisfait» quant à la dynamique de réconciliation entre les différentes régions libyennes, notamment entre les frères à Misrata et à Zentan, qualifiant ces initiatives «d'événement majeur» en faveur de la réconciliation globale, réitérant la disponibilité de l'Algérie à «partager avec la Libye son expérience en matière de réconciliation nationale et de transition politique et institutionnelle». La diplomatie algérienne s'est toujours efforcée de fédérer tous les Etats africains autour d'un projet, à savoir une négociation directe avec toutes les factions sans recourir à une intervention étrangère comme ce fut le cas en Syrie. Un discours de plus en plus séduisant pour les Libyens. Aux diverses factions libyennes, Messahel n'a cessé d'expliquer qu'il n'est pas trop tard pour que leur pays ne devienne pas une arène de combat où les grandes puissances règlent leurs comptes». L'Algérie propose aux diverses forces libyennes «d'aller vers des institutions fortes, avec une armée et un gouvernement d'union nationale pour, notamment, combattre le terrorisme et le crime organisé».

A cette occasion, le chef de la diplomatie a affirmé que «la multitude d'initiatives pour la résolution de la crise libyenne «pourrait impacter le processus de règlement» et «approfondir les divisions internes», soulignant l'impératif attachement à «la solution politique basée sur le dialogue national et la réconciliation entre toutes les parties libyennes».

TOUT POUR IMPOSER L'AUTORITÉ DE L'ETAT

Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que «la persistance de la crise entrave les efforts consentis par le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye visant la prise en charge des besoins du peuple libyen sur le plan socio-économique». Messahel a affirmé que l'Algérie « est convaincue que l'unification des institutions nationales, y compris la formation d'une armée forte et des services de sécurité» peuvent «imposer l'autorité de l'Etat» et «faire face efficacement au terrorisme et au crime organisé». De par sa position à équidistance entre toutes les parties libyennes, «l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour communiquer avec les frères libyens à tous les niveaux : politique, social et local en vue de réaliser les consensus nécessaires pour favoriser une solution politique», a ajouté le ministre des AE.

Le communiqué final ayant sanctionné la réunion ministérielle tripartite (Algérie, Tunisie et Egypte) a également réitéré «la nécessité de la mise en œuvre du plan d'action onusien», soulignant que «tout retard dans la résolution de la crise ouvrira la voie à davantage d'escalade, de violence, de terrorisme et de conflits».

Les ministres ont salué «l'avancement réalisé» dans ce sens, appelant toutes les parties libyennes, dont celles influentes, à «davantage de concessions pour mettre l'intérêt national au-dessus de toute autre considération, et à réaliser le consensus national pour dépasser l'étape de transition».

Les trois ministres ont exhorté les parties libyennes à «assumer pleinement leur responsabilité et à poursuivre, de bonne foi, leur adhésion à la concrétisation de ce processus à travers la réalisation d'un consensus élargi conduisant à une réconciliation nationale globale», saluant, à ce propos, «les réconciliations instaurées au niveau local entre différents acteurs politiques et sociaux».

Les ministres ont mis en avant également «l'importance de la contribution à l'accélération de ce processus et du contenu du plan d'action en faveur de la Libye», mettant en garde que «tout retard pour la résolution de la crise pourrait ouvrir la voie à davantage d'escalade, de violence, de terrorisme et de conflits». Les ministres ont convenu de «poursuivre la coordination sécuritaire» entre les trois pays pour «évaluer les menaces des organisations terroristes» sur la sécurité et la stabilité de la Libye, des trois pays et des autres pays voisins ainsi que le «renforcement de l'échange d'informations» et la «surveillance de tout déplacement des éléments terroristes» vers la région en provenance des foyers de conflits régionaux et internationaux.

Hocine Adryen

APPEL AU MAROC À ADHÉRER À L'ENGAGEMENT DE L'APPEL DE GENÈVE

Le Polisario détruit 2 500 mines antipersonnel

LE MINISTRE sahraoui de la Défense nationale, Abdellah Habib Bellal, a appelé avant-hier à Tifariti (territoire libéré) le Maroc à adhérer à l'acte d'engagement auprès de l'Organisation non gouvernementale (ONG) «Appel de Genève» interdisant l'utilisation des mines antipersonnel et signé de façon unilatérale par le Front Polisario en 2005.

C'est à l'occasion du 45e anniversaire de la lutte armée sahraouie, célébrée le 20 mai courant, que cet appel a été adressé, lors de la septième opération de destruction de 2500 mines antipersonnel appartenant au Polisario, conformément au dit engagement. Tout en remerciant l'organisation l'Appel de Genève pour son rôle dans l'élimination de cette arme très dangereuse, Abdellah Habib Bellal a estimé que la démolition de ces «fléaux» s'inscrit en droite ligne avec la démarche internationale «humaine et civilisée» visant à protéger les personnes des risques et des effets causés par ces corps explosifs.

Il a ajouté que des peuples de par le monde ont souffert et souffrent encore des conséquences néfastes des mines antipersonnel et qu'il est nécessaire d'intensifier et de conjuguer les efforts de tous les pays afin d'en minimiser, voire d'éradiquer ces risques. Il a signalé dans ce sillage que la communauté internationale se doit de protéger les populations en étant plus ferme et rigoureuse dans l'application de l'interdiction de l'utilisation de ces mines qui se poursuit depuis des années.

Le ministre de la Défense a rappelé que le Front Polisario a procédé à la destruction, jusqu'à l'heure actuelle, de plus de 18 000 mines antipersonnel, dont 6 181 l'ont été en 2006. Quant à la deuxième phase, a-t-il enchaîné, elle a vu l'élimination de plus de 6 000 mines, suivie d'une autre opération de plus de 2 000 en 2008 et plus de 1500 en 2011.

L'avant-dernière phase, a-t-il fait savoir, l'a été en 2017 avec la destruction de 2 500 corps explosifs, précédée par l'explosion de 3 000 autres en 2015.

Par ailleurs, le chef de région Afrique de l'ONG Appel de Genève chargée du programme de l'élimination des mines, Cathrine Hiltzer, a indiqué qu'avec la septième opération de destruction des mines antipersonnel, le Front Polisario continue à honorer son engagement vis-à-vis de l'Appel de Genève. Cependant, Mme Hiltzer a estimé qu'il reste beaucoup à faire, notamment en matière de déminage, car ces armes dangereuses font du Sahara occidental le pays le plus pollué par les mines au niveau mondial.

Elle a souligné également l'importance de l'assistance des pays les plus touchés par ce fléau, précisant qu'il ne s'agit pas uniquement d'aide médicale, mais aussi d'accompagner les personnes victimes des mines antipersonnel qui se trouvent sans emploi.

La dernière phase de destruction de tout le stock du Front Polisario en termes de mines antipersonnel est prévue, selon les autorités sahraouies, avant la fin de l'année en cours.

De notre envoyée spéciale,
Aziza Mehdid



MÉDÉA

Les prix flambent même dans les marchés de la solidarité

LES PRIX dans les marchés de la solidarité, dans la wilaya de Médéa, ont flambé au 5e jour du mois de ramadhan alors qu'ils étaient bas au premier jour. Si les prix pratiqués dans les marchés de la solidarité sont plus ou moins inférieurs à ceux affichés dans les autres marchés, ils ne correspondent cependant pas à ceux du premier jour d'ouverture, en présence des autorités.

Comme pour anticiper la tentation des commerçants de revoir à la hausse les prix de leurs marchandises, le wali avait insisté auprès de ses interlocuteurs, lors du coup d'envoi du marché, pour que « les prix des produits vendus au marché de la solidarité soient accessibles aux consommateurs pendant tout le mois sacré».

Qu'en est-il au 5e jour de ramadhan ? Les viandes rouges et blanches connaissent les réductions les plus intéressantes, avec des remises de 200 à 300 DA pour les viandes rouges et de 20 DA pour les viandes blanches, a-t-on constaté sur place. En effet, les viandes ovine et bovine sont écoulées, respectivement, à 1 100 et 1 300 DA le kilo, alors que le poulet est vendu à 340 DA le kilo.

Le seul stand où les prix sont imbattables reste celui de l'ORAC (Office régional de volaille), en comparaison avec les autres stands, et ce en fixant le prix du poulet à 260 DA le kilo.

D'ailleurs, le stand est littéralement pris d'assaut à chaque arrivage de la marchandise provenant de l'abattoir de Berrouaghia. Les importantes quantités sont donc rapidement épuisées. En outre, si des marges sont consenties sur les produits alimentaires, sur les boissons gazeuses et minérales, en revanche, elles sont infimes pour susciter l'engouement du consommateur, qui est généralement boulimique en cette période de jeûne.

Plus ou moins bien achalandés, les stands offre un large éventail de produits pour permettre à la ménagère ou au chef de famille de trouver les produits de première nécessité, les fruits et les légumes et les épices indispensables pour garnir la table du f'tour.

Concernant les fruits et les légumes, les prix affichés ne sont guère inférieurs à ceux des autres marchés. Ils sont parfois plus élevés, a-t-il été observé, notamment le prix de la pomme de terre qui est cédée à 60 DA, soit 10 DA de plus que son prix dans les marchés du centre-ville. Une clientèle qui avait assisté à la cérémonie d'ouverture du marché s'est même étonnée de voir les prix changer par rapport à ceux affichés au premier jour, déplorant qu'il n'y ait pas d'autorité pour faire respecter les prix sur lesquels les commerçants se sont engagés.

Nabil B.

SELON L'EXPERT FINANCIER MOKRETAR KHARROUBI

Les banques algériennes doivent prendre plus de risques

Le système bancaire algérien montre certaines lacunes, comparé à celui du Moyen-Orient et des autres pays de l'Afrique du Nord. Des lacunes essentiellement liées aux capacités «limitées» des banques dans l'évaluation et la prise de risques. C'est le constat établi par Raif Mokretar Karroubi, expert financier, lors de son passage hier sur les ondes d'Alger Chaîne 3.



Selon lui, cette situation justifie les critiques à l'égard des banques. Prenant un exemple précis, l'expert international en finances juge « anormal « que des financements accordés par ces banques, même sur une année, soient garantis, soit par le gouvernement, soit sous forme d'hypothèques couvrant plusieurs fois le montant de ces financements. Cette manière de faire, explique-t-il, a pour effet de limiter l'accès aux crédits, notamment aux PME lesquelles, rappelle-t-il, représentent un moteur de croissance, et de contribuer à bloquer de «bon projets», pour lesquels les clients n'ont pas beaucoup de garanties à donner.

Il s'agit, selon lui, d'une situation liée «à l'incapacité des banques de calculer le risque et de l'évaluer». «Les banques doivent prendre des risques pour financer des projets, pas uniquement ceux qui présentent des garanties nécessaires», préconise-t-il. Selon ses propos, il y a de mauvais projets avec de bonnes garanties, qui bénéficient de financement, d'un côté.

De l'autre côté, de bons projets en manque de garanties, ne seront pas financés. «Cette situation évince du financement beaucoup de bons clients», fait-il savoir. Kharroubi estime qu'»une banque se juge et s'évalue à sa capacité de calculer et de prendre de bons risques», car il y a des risques qu'il faut prendre. Une démarche qui sera accompagnée de certaines mesures, à l'instar de la création d'un fichier central recensant les mauvais payeurs.

Les opérateurs économiques auront ainsi accès à ce fichier. Ce modèle de gestion de risques peut bien être appliqué en Algérie, souligne-t-il, tout en l'accompagnant de certaines mesures techniques, ainsi que par la dépénalisation de l'acte de gestion.

Plus critique, cet expert observe que les institutions financières en Algérie fonctionnent «comme un cartel», en s'entendant pour développer les mêmes produits, les proposer au même prix, en «se partageant le marché». Il a cependant mis l'accent sur le rôle des banques dans le financement de l'économie nationale : «Financer l'économie relève de la compétence des banques; ce n'est pas à l'Etat de le faire», précise-t-il.

Citant les activités des banques étrangères installées en Algérie, il note qu'elles se sont installées dans des «niches de rentabilité», en faisant en sorte de gagner «pas mal d'argent sans prendre de risques».

En réalité, révèle-t-il, ces banques, «en situation de confort», ne financent pas de projets. Elles laissent le soin à leurs clients de le faire «jusqu'à 110% avec leur propre argent». Dans l'intervalle, ajoute-t-il, «elles placent celui-ci et prennent des commissions».

Lilia Ait Akli

DOPÉ PAR LES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE L'IRAN ET LE VENEZUELA

Le pétrole frôle les 80 dollars

LES PRIX du pétrole repartaient à la hausse mardi en cours d'échanges européens, le marché restant préoccupé par la perspective d'une baisse de la production en Iran et au Venezuela frappés par des sanctions américaines. Le baril de brent de la mer du Nord, qui sert de référence au niveau mondial, a grimpé de 40 cents. Son prix pour livraison en juillet valait hier 79,62 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, augmentait de 28 cents à 72,52 dollars. Le cours de l'or noir a atteint 77 dollars mercredi matin et il devrait continuer à progresser en dépit de la volonté de l'Arabie Saoudite de «limiter les pénuries d'approvisionnement».

Les économistes de la banque suisse UBS prévoient que la décision du président américain contre l'Iran pousse le brent à la hausse et entraîne une volatilité accrue au cours des prochains mois.

L'Iran est aujourd'hui le troisième plus grand producteur de l'Opep, avec une production de l'ordre de 3,8 millions de barils par jour (mbj). Ses exportations d'or noir, essentiellement destinées à l'Asie, s'élèvent à 2,5 millions de barils par jour, soit moins de 3% de la production mondiale. Pour équilibrer le marché et compenser la réduction de l'exportation iranienne, l'Opep, qui se réunit le 22 juin prochain, décidera probablement d'augmenter sa production, qu'elle avait décidé de réduire depuis le début de 2017 pour soutenir les cours qui ont connu une chute importante depuis l'été 2014.

L'Agence internationale de l'énergie, qui représente les pays consommateurs, pourrait de son côté demander à ses membres de libérer du pétrole de leurs réserves stratégiques pour compenser le resserrement du marché. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, avec une production actuelle de 10 millions de barils par jour, est décidée à empêcher des pénuries d'approvisionnement en pétrole. Le royaume «travaillera avec les principaux producteurs de pétrole à l'intérieur et à l'extérieur de l'Opep, ainsi qu'avec les principaux consommateurs pour limiter l'impact de toute pénurie d'approvisionnement», a assuré mardi dernier son ministère saoudien de l'Energie.

Z. M.

DISCIPLES D'AL-QAÏDA ET DE DAECH

5 500 TERRORISTES ÉLIMINÉS EN DIX ANS EN ALGÉRIE

La lutte contre le terrorisme n'a jamais connu de pause depuis que les terroristes ont choisi la confrontation avec l'Armée nationale populaire (ANP) et ont porté allégeance à d'autres organisations terroristes mondiales. L'apparition en 2013 d'une nouvelle organisation terroriste appelée Jound El-Khilafa, qui a porté allégeance à l'Etat islamique (EI), n'a fait qu'accentuer la lutte contre les extrémistes. Le terrorisme vit-il le dernier virage de son existence en Algérie ?

Entre 2007 et 2017, l'Armée nationale populaire a éliminé plus de 5 500 extrémistes, et ce dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Entre 2007 et 2013, les pertes humaines enregistrées par la nébuleuse terroriste suite aux opérations des forces de l'ANP ont été estimées à 4 500 extrémistes. Depuis, la sanglante attaque contre la base de vie de Tiguentourine, à In Aménas, perpétrée en janvier 2013 par le groupe terroriste El-Moulathamoune de Mokhtar Belmokhtar, les forces de l'ANP ont mené d'importantes opérations antiterroristes, éliminant plus d'un millier de terroristes, parmi eux de nombreuses figures emblématiques d'Aqmi et de Jound El-Khilafa.

L'Algérie fait partie des rares pays au monde à avoir réalisé de bons résultats contre le phénomène du terrorisme. D'ailleurs, les pays puissants, qui aujourd'hui recherchent l'expérience algérienne avec beaucoup d'intérêt, le confirment. Ainsi, en une décennie (janvier 2007- décembre 2017), 5 505 terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique et de Jound El-Khilafa ont été neutralisés. La lutte sans relâche contre Al-Qaïda au Maghreb islamique depuis 2007, date à laquelle l'ex-GSPC avait décidé de porter allégeance à Oussama Ben Laden, alors chef d'Al-Qaïda, a porté ses fruits.

En effet, de janvier 2007 à octobre 2014, la nébuleuse Aqmi a perdu 4 505 membres, dont 1 509 ont été arrêtés par les forces de l'ordre, 1 765 autres ont été éliminés dans diverses opérations antiterroristes et enfin 1 231 ont choisi de se rendre aux autorités afin de bénéficier de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation. Sept ans de traque, et malgré cette importante saignée, Aqmi a gardé ses capacités de nuisance, arrivant même à recruter de nouveaux combattants venus de tous les horizons.

En 2007, 280 terroristes ont été arrêtés par les services de sécurité, 299 autres ont été tués dans des opérations antiterroristes, alors que 26 autres terroristes se sont rendus aux autorités militaires. L'année suivante, en 2008, le nombre des membres d'Aqmi arrêtés a augmenté pour atteindre 299. Par contre, ceux abattus a connu une baisse (210 terroristes). Enfin, 49 autres terroristes se sont rendus avec leurs armes aux services de sécurité, dont des émirs. La traque d'Aqmi s'est poursuivie en 2009. Les opérations menées contre les sbires de Droukdel ont connu alors une intensification, et ce deux ans après les attentats suicide ayant frappé la capitale algéroise.

Une traque ayant permis l'arrestation de 376 membres, la neutralisation de 260 autres et la reddition de 43 autres. L'année 2009 reste l'une des périodes les plus efficaces depuis que l'ex-GSPC est devenu Aqmi. En 2010, les services de sécurité algériens ont poursuivi leur lutte sans relâche, et c'est ce qui a permis de donné un autre bon résultat sur le terrain. En effet, la nébuleuse Aqmi a perdu 242 de ses membres, tandis que 289 autres ont été anéantis et enfin 24 terroristes ont décidé de se rendre. L'étau s'était dès lors resserré davantage autour des réseaux terroristes. Les années ont passées et la lutte sans merci contre les acolytes d'Abou



Mossâab Abdelouadoud s'est poursuivie. Durant l'année 2011, le nombre de terroristes abattus a enregistré une baisse sensible, et une baisse sensible, et ce pour plusieurs raisons. En 2011, 152 islamistes appartenant à Al-Qaïda au Maghreb ont été arrêtés, 132 autres ont été tués, alors que 33 autres ont choisi de quitter la mouvance armée en optant pour la repentance en vue de bénéficier de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation.

Par ailleurs, la plupart des terroristes activant sous la houlette de Droukdel avaient été envoyés vers le Nord-Mali, au lendemain de la rébellion qui a éclaté dans ce pays. Le chef national d'Al-Qaïda au Maghreb, en l'occurrence Abdelmalek Droukdel, a été l'initiateur de cette stratégie. Cet émir, recherché en Algérie et au Sahel, avait décidé d'envoyer des centaines d'hommes fortement armés pour prêter main-forte à leurs acolytes en activité au Sahel et les soutenir contre les rebelles du MNLA.

L'idée était d'occuper les villes. Ce transfert en masse de terroristes de l'Algérie vers le Mali a, par conséquent, amoindri les pertes humaines au sein des rangs d'Aqmi en 2011. Une année après, soit en 2012, Aqmi a perdu beaucoup d'hommes, et ce dans le cadre de plusieurs opérations menées par les forces de l'ordre algériennes. Ainsi, l'année 2012 a permis l'arrestation de 112 terroristes, alors que 56 autres se sont rendus aux services de sécurité et que 222 ont été éliminés.

EN 2014, JOUND EL-KHILAFA A ÉTÉ DÉCIMÉ

Créée en septembre 2013, Jound El-Khilafa, cette ex-branche terroriste de Daech en Algérie, est apparue comme un épouvantail, surtout après sa première action ciblant un ressortissant français, Hervé Gourdel, qui fut enlevé et décapité par le même groupe à Tikijda. Depuis, Jound El-Khilafa est devenu une cible importante de l'ANP nationale qui, au bout de quatre ans, a réussi à décimer une grande partie de cette organisation terroriste. Le premier revers cuisant essuyé par Jound El-Khilafa a été l'élimination de son chef suprême, Abdelmalek Gouri, suite à des renseignements, et ce en 2014. En effet, Abdelmalek Gouri, le fondateur de Jound El-Khilafa qui a porté allégeance à Daech mais aussi le planificateur du rapt de l'otage français décapité, a été neutralisé, avec trois de ses collaborateurs, aux Issers.

C'était là la première grosse opération militaire menée par l'ANP contre la filiale de Daech en Algérie au lendemain de la revendication du rapt du ressortissant français, Hervé Gourdel. D'autres émirs de Jound El-Khilafa tout aussi important, ont été à leur tour abattus. Il s'agit de l'émir Habbach, le bras droit de Gouri, qui a été neutralisé en octobre 2016. Saddek Habbach et son bras droit Benaldjia ont été abattus lors d'une embuscade tendue par les forces de l'ANP à Oued Zhour (Skikda). Ils avaient fui la région de Bouira pour rejoindre l'est du pays suite aux coups sévères portés à leur groupe par les forces de l'ANP.

Deux autres émirs de Jound El-Khilafa ont été neutralisés en 2016 par les forces de l'armée. Il s'agit des dénommés Z. Rachid et B. Samir, appartenant aux katibas Al-Arkam et Al-Ansar, qui se refugiaient dans la région de Tizi Ouzou. Les deux émirs notoires, d'anciens maquisards en1994, ont été éliminés grâce à une opération menée par le DSS.

MILLE EXTRÉMISTES NEUTRALISÉS DEPUIS L'ATTENTAT DE TIGUENTOURINE

Depuis la sanglante attaque contre la base de vie de Tiguentourine, à In Aménas, perpétrée en janvier 2013 par le groupe terroriste El-Moulathamoune de Mokhtar Belmokhtar, les forces de l'Armée nationale populaire ont réussi à éliminer de nombreuses figures emblématiques d'Aqmi et de Jound El-Khilafa. Entre janvier 2013 et janvier 2017, plus de 1 000 terroristes ont été neutralisés.

Certains on été capturés et d'autres se sont livrés aux différents détachements de l'ANP, alors que certains ont été éliminés dans diverses opérations menées par les forces de sécurité. En ce début de l'année en cours, plus exactement durant le mois de janvier passé, seulement cinq terroristes ont été abattus et cinq autres arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un bilan rendu public par le ministère de la Défense jeudi dernier.

Le bilan le moins lourd depuis des années. S'agit-il d'un net recul du terrorisme en Algérie après les grandes offensives menées durant ces quatre dernières années par les forces de l'ANP contre les groupes armés ? Tout porte à croire que le terrorisme vit le dernier virage de son existence en Algérie, sinon comment peut-on expliquer les pertes subies par les différents groupes armés, qui ont perdu de nombreux vétérans de l'ex-GIA (Groupe islamique armé) ainsi que de nombreux terroristes clés.

Il est difficile pour les groupes armés de relever la tête après de telles pertes, enregistrées durant des années de traque. Il est également très compliqué pour les terroristes de relancer des attentats en Algérie vu le manque flagrant d'hommes dans leurs effectifs. Preuve à l'appui : le nombre des djihadistes algériens ayant rejoint l'organisation terroriste mondiale appelée Daech reste le plus bas comparativement à de nombreux pays.

480 EXTRÉMISTES ÉLIMINÉS OU ARRÊTÉS ENTRE 2016 ET 2017

En 2016, et selon un bilan dressé par le MDN, les forces de l'ANP ont éliminé 125 terroristes au cours des différentes opérations et arrêté 225 autres. Le MDN a indiqué aussi la saisie d'importantes quantités d'armes et de munitions, notamment 18 quintaux d'explosifs, durant l'année 2016. Il est précisé que parmi les armes saisies figurent 668 unités de type Kalachnikov, 21 pistolets automatiques, 237 fusils (48 fusils mitrailleurs, 35 fusils semi-automatiques dotés de lunettes de précision et 64 fusils automatiques de type Simonov), 338 lance-roquettes pour RPG-7, 5 lance-roquettes de fabrication traditionnelle ainsi qu'une quantité considérable de toutes sortes de munitions, dont 182 bombes artisanales, 132 mines et 792 grenades. L'année suivante, soit en 2017, 90 extrémistes ont été éliminés, toujours selon un bilan du ministère de la Défense nationale établi par l'Armée nationale populaire. Selon le même bilan, 40 autres terroristes, dont 5 femmes, ont été arrêtés, tandis que 203 autres éléments de soutien aux terroristes ont été interceptés durant la période considérée.

Aussi, 258 fusils de type Kalachnikov, 62 fusils mitrailleurs, 5 hown, 16 lance-roquettes et 247 fusils de chasse ont été récupérés, alors que 160 mines antipersonnel et artisanales ont été découvertes et détruites. Par ailleurs, 179 000 balles de différents calibres ainsi que d'importantes quantités de produits explosifs ont été saisies.

Sofiane Abi

AGRESSIONS ISRAÉLIENNES

Les Palestiniens demandent à la CPI d'enquêter sur «des crimes de guerre»

Le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Maliki a appelé hier la Cour pénale internationale (CPI) à «ouvrir immédiatement une enquête» sur des crimes de guerre et d'apartheid envers les Palestiniens commis par les forces d'occupation israéliennes, ont rapporté des médias.



Riyad al-Maliki s'est entretenu durant une heure avec la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, au siège de la Cour à La Haye. Il s'agit d'une «étape importante et historique vers la justice pour le peuple palestinien qui continue de souffrir de crimes généralisés et systématiques», a-t-il déclaré à l'issue de cet entretien.

A la demande des Palestiniens après l'agression militaire de Ghaza à l'été 2014, la CPI a lancé en 2015 une enquête préliminaire sur des accusations de crimes de guerre commis par Israël dans les territoires palestiniens.

Mais elle doit encore décider l'ouverture d'une enquête en bonne et due forme sur des crimes de guerre.

«Cette étape vise à obtenir justice en recherchant les responsabilités», a déclaré M. Maliki, ajoutant que «les responsables de ces crimes, cités dans la demande, doivent rendre des comptes pour leurs actions sans délai supplémentaire».

M. al Maliki a souligné que l'initiative palestinienne intervient «en raison de l'intensité, du rythme et de la sévérité des crimes contre notre peuple» y compris la prise pour cible de «manifestants non armés dans la bande de Ghaza».

Le 14 mai, alors que les Etats-Unis inauguraient leur ambassade à El Qods occupée, 62 Palestiniens ont été tués durant des manifestations pacifiques dans la bande de Ghaza par des tirs de soldats israéliens.

La demande palestinienne met en avant la question des colonies israéliennes, qualifiée de «menace la plus dangereuse envers la vie et les ressources des Palestiniens», indique un communiqué palestinien. «Israël maintient, étend et protège le régime des colonies en commettant des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et le crime d'apartheid envers le peuple palestinien», précise le communiqué.

L'Etat de Palestine a adhéré en 2015 à la CPI dont Israël n'est pas membre. Mme Bensouda a affirmé la semaine dernière qu'elle suivait de près l'agression à Ghaza et a promis de «prendre toute mesure appropriée», rappelant que la situation dans les territoires palestiniens était «sous le coup d'une enquête préliminaire menée par mes services». «Mon équipe suit attentivement les développements sur place et examine tout crime présumé qui pourrait être du ressort» de la CPI, a-t-elle dit, avant d'ajouter : «La violence doit cesser».

Par ailleurs, l'armée d'occupation israélienne a mené hier une frappe sur une position du mouvement de résistance Hamas dans la bande de Ghaza, ont rapporté des médias.

Un char de l'armée d'occupation a tiré sur cette position du Hamas à l'intérieur de l'enclave, ont indiqué ces sources.

Cette frappe intervient alors que des dizaines de milliers de Palestiniens de la bande de Ghaza se rassemblent depuis le 30 mars dans l'est de Ghaza pour la «Marche du retour», qui revendique le droit des Palestiniens à retourner sur les terres dont ils ont été chassés en 1948.

Les forces d'occupation israéliennes ont tué depuis cette date quelque 114 manifestants palestiniens et blessé environ 12 000 autres dont 50 sont dans un état critique lors de protestations pacifiques.

R.I.

SANCTIONS OCCIDENTALES ANTIRUSSES

Moscou met au point l'arsenal juridique de riposte

LA RUSSIE a mis au point l'arsenal juridique lui permettant de «réagir rapidement» aux sanctions occidentales, la Douma d'Etat (chambre basse du parlement russe) ayant adopté hier la loi sur les mesures de riposte aux actions inamicales des Etats-Unis et d'autres pays, rapportent les médias russes.

La loi instaurant les mesures de riposte russes aux sanctions occidentales, entrera en vigueur à partir du jour de sa publication officielle. Le document prévoit la possibilité d'introduire des mesures supplémentaires afin de réagir rapidement à l'évolution de la situation.

Les mesures de rétorsion peuvent être appliquées à l'encontre de pays, ou d'organisations se trouvant sous leur juridiction, et peuvent viser les hautes fonctions publiques aussi bien que les civils. Les mesures de rétorsion n'affecteront pas les produits indispensables, en particulier les médicaments, précisent les médias.

Le projet de loi sur les mesures de riposte à la politique antirusse menée par l'Occident a été soumis le 13 avril à la Douma d'Etat par les chefs des groupes parlementaires et Viatcheslav Volodine, président de la Chambre basse du parlement russe.

Initialement, le projet de loi donnait au gouvernement la possibilité d'introduire 16 types de restrictions à l'encontre des pays qui ont adopté des sanctions antirusses, des organisations et des entreprises sous leur juridiction ainsi que de leurs citoyens et responsables. La loi n'en comporte plus que six dans sa version adoptée aujourd'hui.Le 6 avril, les Etats-Unis ont imposé de nouvelles sanctions contre 38 hommes d'affaires, officiels et sociétés russes. Sur la liste, l'on retrouve entre autres le fournisseur d'armes russe Rosoboronexport, le ministre de l'Intérieur Vladimir Kolokoltsev, le président de la Commission des Affaires étrangères du Conseil de la Fédération, Konstantin Kossatchev et le secrétaire du Conseil de sécurité de la Russie, Nikolaï Patrouchev.

Ces restrictions prévoient l'interdiction aux personnes et aux sociétés concernées de conclure des marchés avec des ressortissants américains et le gel de leurs avoirs aux Etats-Unis.

R.I.

L'AFFAIRE DE L'INDÉPENDANTISTE CATALAN

La justice allemande refuse d'incarcérer Puigdemont



LA JUSTICE ALLEMAND a rejeté hier une nouvelle demande du parquet d'incarcérer le responsable indépendantiste catalan Carles Puigdemont, dans l'attente d'une décision dans les jours ou semaines à venir sur son éventuelle remise à l'Espagne.

Après une première vaine tentative le mois dernier, le procureur allemand chargé du dossier a demandé une nouvelle fois son placement en détention, arguant d'un risque de fuite accru. Mais son argumentation a été rejetée par la Cour régionale compétente du Schleswig-Holstein, selon un communiqué de cette dernière.

Ce même tribunal du nord de l'Allemagne avait déjà ordonné en avril la remise en liberté de la figure centrale du séparatisme catalan, dans l'attente de l'examen sur le fond de la demande de remise formulée par l'Espagne. Madrid a émis un mandat d'arrêt européen et veut le juger pour «rébellion» et «détournement de fond» pour avoir proclamé l'indépendance de la Catalogne l'an dernier. Or la justice allemande a émis des doutes quant à la validité de ces chefs d'accusation au regard du droit national.

Le parquet allemand a lui estimé que les réponses apportées par l'Espagne pour justifier des poursuites étaient convaincantes. A ses yeux, cela accroit le risque de fuite de M. Puigdemont, arrêté fin mars en Allemagne alors qu'il cherchait à rejoindre sa terre d'exil belge. Mais le tribunal compétent a rétorqué qu'il «n'a pas constaté de risque croissant de fuite», soulignant que l'ex-président catalan se pliait aux conditions de son contrôle judiciaire.

Pour le parquet allemand, des informations supplémentaires transmises par Madrid pour étayer son dossier, notamment des vidéos, montrent pourtant «des actes de violences contre la police espagnole» par des militants indépendantistes, ce qui justifie à ses yeux des poursuites pour rébellion.

Le parquet a ajouté mardi qu'il allait sous peu formellement demander au tribunal d'autoriser le renvoi en Espagne de l'ex-président catalan. Le tribunal compétent, qui aura le dernier mot, a toutefois laissé entendre jusqu'ici qu'il n'était pas convaincu par les accusations de rébellion. Reste à savoir s'il autorisera ou non une remise de M. Puigdemont pour des accusations moins graves de détournements de fonds publics. Après la déclaration d'indépendance avortée de la Catalogne le 27 octobre, M. Puigdemont s'est exilé et a renoncé à diriger la région. Un proche a pris sa place ce mois-ci, après des mois sous tutelle madrilène.

R. I.



PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Peut-on concevoir et moins encore comprendre le langage de ceux qui de par leurs convictions hybrides et disparates, pensent que la meilleure façon d'adorer Dieu surtout pendant le mois de Ramadan et donc de voir leur jeûne validé, est de nuire à leur propre pays, à dévaster les biens d'autrui, à violer sans scrupule, à égorger des innocents, vieillards, femmes et enfants. C'est par conséquent leur propre religion, religion satanique et c'est leur propre jeûne, le jeûne des démons.

Ce sont les serviteurs de l'injustice et de la terreur et les semeurs de troubles, là où ils se meuvent, tels les cellules cancéreuses dans un corps sain. On ne saurait guère jeûner en transgressant par ailleurs les limites dictées et imposées par Dieu.

La tradition prophétique rapporte que deux femmes, jadis pieuses, furent châtiées et sévèrement punies et englouties par les flammes éternelles : l'une parce qu'elle a causé la mort à une chatte, qu'elle enferma chez elle, sans lui donner à boire ni manger, ni la laisser sortir et voguer à sa guise ; l'autre, parce qu'elle fût de son vivant source d'offense et de tort vis-à-vis de ses voisins. Quel genre de flammes accueilleraient ces jeûneurs de diable, et quelle serait leur finalité d'ici-bas si l'on comparait leurs infâmes actions à l'égard de l'humanité, par rapport au fait de causer mort à une chatte quand bien même, d'une manière volontaire ? ? ?

Le jeûneur ressemble à un ange sous les traits d'un être humain, il est souvent aux yeux de Dieu plus préféré que l'ange, car celui-ci, créé de la Lumière éternelle ne subit guère l'oppression du moi, dont il ignore totalement l'existence ; il est créé et « programmé « par la Volonté Suprême exclusivement pour l'adoration du Seigneur. Cette suprématie de l'homme croyant obéissant à son Créateur par rapport à l'ange résulte du fait que l'homme lucide mène sans cesse, une lutte contre ses passions et les contradictions du « monstre matière « et œuvre du fait de la mission dont il est investi pour le bien être de tous, d'ici-bas et dans l'Au-delà.

LE VERITABLE SENS DU JEÛNE

Le jeûneur ne peut par conséquent mentir, soupçonner gratuitement les gens, espionner ses frères au profit de l'ennemi, comploter contre eux ou les tromper, comme il ne peut s'emparer des biens des gens par mensonge, malice et autres formes de turpitudes.

Là est le véritable sens du jeûne dans son aspect spirituel, qui consiste à raffermir la foi et le sentiment de la présence de Dieu. De cette façon là, le jeûneur aura concilié dans cet acte cultuel, 'abstinence de son âme et sa purification des souillures et son embellissement par les vertus et les bonnes œuvres. Il ne cherche qu'à faire du bien, à prêter aide et assistance à tout ce qui en demande, sans distinction aucune et sans contrepartie. C'est un ange, mais humain, qui fait du bien comme il respire.

C'est à cela que fit allusion notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui en disant :» Celui qui ne laisse pas de côté les paroles mensongères pour faux témoignage, et continue à en user, Dieu n'a point besoin qu'il se prive de manger ou de boire. «. Le Saint Prophète ajoute en insistant sur cette finalité : « Le jeûne n'est pas de laisser la nourriture et la boisson, mais de laisser le langage futile et les paroles vulgaires. « Et le Saint Coran avant cela énonce : « Dieu n'accepte que de la part des pieux. « (Sourate dite « La Table servie « ou « Al Ma'idah « Verset 27).

L'abstinence de nourriture et de boisson n'a jamais été le véritable but du jeûne prescrit aux musulmans. Ce n'est qu'un des aspects matériels derrière lesquels se cache le véritable sens à savoir : astreindre son âme à une discipline spirituelle et lui inculquer les vertus de la patience.

Grâce à l'acquisition de ces qualités, le véritable croyant arrive à s'imprégner de sincérité et à fortifier sa volonté ; ce qui lui permet d'affronter les aléas de la vie avec tout ce que celui-ci comporte comme penchants charnels et passions, comme impulsions incitant à la haine, comme problèmes sociaux et difficultés matérielles.

La vertu de la patience est donc indispensable à l'homme pour pouvoir surmonter tous les obstacles face aux vicissitudes de la vie et vivre ainsi en parfaite harmonie avec lui-même, ses semblables, avec le monde où il est le représentant de Dieu, et avec son Seigneur, Gloire à Lui Seul. Il en est ainsi du sentiment de la présence de Dieu, qui réchauffe les cœurs nobles, purifie les âmes et illumine les esprits en se tournant vers Lui, et en s'appuyant sur sa Majesté en toutes circonstances.

C'est dans ce but que le jeûne a été imposé par Dieu, durant le mois de Ramadan qui fait partie des douze mois de l'année, en des journées continues afin de donner au croyant l'occasion de s'astreindre à la patience et au sentiment d'être sous le regard du Seigneur Maître des mondes.

Dieu a fait en sorte que ce mois revienne chaque année, honore par sa rotation équilibrée et homogène des saisons différentes pour que l'homme, là où il se trouve, puisse revivifier son âme et compléter sa formation et que ce qu'il a semé puisse s'accroître au profit de tous. Il incombe à l'homme en état de jeûne, d'éviter au maximum, de gaspiller dans les veillées du mois de Ramadan, ce qu'il avait économisé le jour : c'est-à-dire en s'adonnant excessivement aux plaisirs de manger, de boire, de cohabiter et d'oublier qu'il est en période d'épreuves, dont le succès dépend de son abnégation et de son autodiscipline.

Il doit faire en sorte que la lumière qui avait illuminé son cœur, suite à ses jours de jeûne et à son élévation spirituelle, ne se dissipe pas dans les fins fonds de ses passions et qu'il ne revienne point à son égarement et aux mauvaises actions de jadis.

A partir de là, pourra se concrétiser le dessein de Dieu dans le rôle du jeûne, en tant qu'acte cultuel dans la vie de l'homme. Dans cette même optique, le jeûne retrouvera sa véritable fonction qui est celle d'un puissant stimulant des forces du bien dans l'être humain. Grâce à ce type de jeûne, la piété gagne le cœur, l'âme se purifie et l'esprit se moralise, faisant ainsi de l'homme une source d'émanation de bienfaits pour lui-même d'abord, pour ses concitoyens et ensuite pour l'humanité entière, donc un martyr du devoir et des causes nobles.

Il sera de ce fait tout près de l'assemblée céleste des anges, et pourra recevoir avec amour et aisance, les obligations et injonctions divines qu'il met en pratique dans sa vie active dont il pourra surmonter stoïquement tous les obstacles, grâce à sa force de caractère inébranlable, à sa capacité extraordinaire de résistance et d'endurance, à une sincérité démunie de tout désir d'ostentation et à une foi d'acier qu'aucun doute ne peut entacher. Une fois ces conditions réunies, la vie de l'homme se trouvera remplie de bonheur et de satisfaction sur tous les horizons.

Ce qui nous mène à conclure que toutes les obligations islamiques y compris le jeûne du mois de Ramadan, obéissent toutes, au principe législatif général de l'aisance. Loin de mettre les croyants dans la difficulté, ces obligations ont pour finalité de permettre de vivre dans la piété et la vertu en purifiant leurs âmes, de toutes les scories de la vie matérielle. C'est également le cas du jeûne bâti, quant à lui, sur l'aisance, la facilité, le souci d'accomplissement et de perfectionnement, sans omettre l'exaltation de Dieu, pour sa bonne guidance et Ses bienfaits.

D'AUTRES MERITES CONCERNANT LE JEÛNE

D'autres précisions gagneraient à être soulignées à propos de l'obligation de jeûner le mois de Ramadan et notamment de son mérite. Notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, annonce : « Dieu à Lui la Puissance et la Gloire dit : « Toute œuvre du fils d'Adam lui appartient à l'exception du jeûne qui est à Moi, et c'est Moi qui en rétribuera la récompense. « Le Saint Prophète ajoute : « le jeûne est une protection : si c'est un jour de jeûne pour l'un d'entre vous, qu'il s'abstienne des propos indécents et ne vocifère point. Si un homme l'injurie ou le combat, qu'il lui réponde alors : « je suis jeûneur «. Par Celui dont l'âme de Mohammed est entre Ses Mains, le relent de la bouche du jeûneur est plus parfumé auprès d'Allah que l'odeur du misq. Deux réjouissances sont destinées au jeûneur : il se réjouit au moment de la rupture du jeûne, et la seconde dans l'Au-delà auprès de son Seigneur. «.

« Au Paradis, il y a une porte qu'on appelle « Al Rayan « par où entreront les jeûneurs au jour de la Résurrection, et personne d'autre n'y entrera. On appellera : « Où sont les jeûneurs ? « Ils se lèveront et y entreront et nulle autre personne n'y pénétrera ; la porte du Paradis se fermera aussitôt. «.

« Il n'y a aucun serviteur qui jeûne bénévolement pour satisfaire Dieu, sans que le Seigneur, Gloire et Pureté à Lui Seul, n'éloigne contre ce jour jeûné, son visage des feux éternels pour une durée de soixante dix années. « A noter ici qu'il ne peut s'agir d'années ni de comptabilité connue par les humains même pas d'années lumières, mais plutôt des années éternelles dont Seul Dieu connaît la portée. «.

« Celui qui jeûne le mois de Ramadan avec foi et conviction envers la récompense divine, reçoit : l'absolution de son Seigneur et tous ses péchés antérieurs effacés. «.

« Lorsque le mois de Ramadan arrive, les portes du Paradis s'ouvrent, celles de l'Enfer se ferment et les démons sont enchaînés. «. Ce qui pourrait signifier que pendant le mois de Ramadan, le vouloir faire de l'homme pieux, le sens du sacrifice, l'abstinence à faire du mal, même à soi-même, s'accentue davantage par rapport aux autres mois de l'année grâce à la thérapie que nous offre le jeûne.

Une recommandation prophétique illustre cette idée : notre Saint Prophète Salut Divin Sur Lui, insiste en effet, sur le devoir de chacun de combattre le démon circulant dans nos veines comme le sang, et de rétrécir en nous-mêmes son champ de tentation par le jeûne ou la faim et nous incite d'autre part à combler ce mois de bonnes actions «Celui qui donne au jeûneur de quoi rompre son jeûne, aura la même récompense que celui-ci, sans toutefois, que la récompense de ce dernier soit diminuée. «.

(Suivra)

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE D'ALGER

Une centaine de monuments à l'abandon

Une conférence sur les sites archéologiques d'Alger de différentes époques sera prochainement tenue, afin d'examiner la problématique les difficultés rencontrées en matière de leur restauration et leur réhabilitation.

Plus de cent sites archéologiques, datant de différentes époques, demeurent à Alger « non classés » et « en état d'abandon », d'après Mme Djebali Farida, la vice-présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger. Il s'agit notamment des vieux palais. Au jour d'aujourd'hui, la wilaya d'Alger compte cinquante-huit monuments et sites archéologiques « classés biens culturels nationaux ». Sur un total de 89 monuments et sites archéologiques, il y a « 68 monuments historiques, 16 sites naturels, 4 sites archéologiques et un ensemble urbain », a précisé, de son côté, la sous-directrice de l'inventaire des biens culturels au ministère de la Culture, Chanez Bourouis. A part la classification des 58 monuments cités, « neuf autres monuments sont inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire et cinq autres ont fait l'objet d'une ouverture d'instance de classement, selon la même source. Au sujet des biens culturels immobiliers protégés dans la wilaya d'Alger, le recensement enregistre quatorze palais dont la majorité se trouve à la Casbah contre trente palais classés dans le territoire national. D'après la même source, le nombre des biens culturels immobiliers au niveau national est de 924 monuments et sites, dont 395 monuments et sites classés, 433 autres inscrits sur la liste d'inventaire supplémentaire, 64 sites naturels, 05 parcs culturels, 21 secteurs sauvegardés et 06 monuments faisant l'objet d'une ouverture d'instance de classement, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Le classement des biens culturels de la Casbah contient Dar Essouf (ex-Cour pénale), Dar Mustapha Pacha, El-Kalaa (La Citadelle), la Grande Mosquée, la mosquée Abderrahmane Et-Thaâlibi, la prison Barberousse (Serkadji), le bâtiment de l'hôtel El Djazair (El Madania), le Fort turc (Bordj El-Kiffan), Djenane Rais Hamidou (El Biar), le siège de la Grande Poste et d'autres monuments et sites datant de différentes époques historiques, d'après Chanez Bourouis.







CLASSEMENT ET PROTECTION JURIDIQUE

La capitale compte plus de dix palais parmi les plus beaux du pays, nécessitant des travaux de restauration et de réhabilitation comme le Fort turc de Bordj el Kiffan, un palais bâti sur un grand rocher mais transformé en marché de fruits et légumes. La vice-présidente de l'APW a également cité le palais Barberousse à Raïs Hamidou, construit depuis plus de cinq siècles et nécessitant des travaux de restauration, précisant que la direction de la Culture de la wilaya d'Alger s'attèle à réhabiliter ces sites pour promouvoir le tourisme dans la capitale. Dans ce sens, elle a fait état du lancement des travaux de restauration du site archéologique Rusgunia à Tamentfoust, une cité romaine qui comprend un palais, une cathédrale et des bains romains. En relevant que la plage de Tamentfoust renferme des pièces archéologiques datant de différentes époques, elle a rappelé l'existence de bandes criminelles spécialisées dans le trafic de ces pièces subtilisées des fonds marins et du site Rusgunia. Selon la direction de la Culture de la wilaya d'Alger, quatre monuments et sites archéologiques sont classés en 2017 : la Grande poste, l'Université d'Alger, Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), Djenane Lakhdar à El Madania. Quant aux neuf monuments inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire, ils devront intégrer dans moins de dix années la liste des biens culturels nationaux. Le classement des sites et monuments archéologiques vise, selon la même source, à leur conférer une protection juridique avant même le début de leur restauration.

Les dolmans (monuments funéraires) de Aïn Benian, Djenane Rahet El Dey à Bologhine, Bordj Istanbul à Bordj El Kiffan et La batterie (Tabbana) de Halq El Oued à Mohammedia, font partie des neuf monuments inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire de la wilaya d'Alger. Le classement de ces monuments et sites historiques assurera une protection juridique avant d'entamer leurs travaux de réhabilitation. La direction de la Culture d'Alger s'attèle à la mise en œuvre d'un plan de protection et de valorisation de ces sites archéologiques comme celui de Rusgunia à Tamentfoust.

R. C.

13e FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINE

UNE VINGTAINE d'artistes dans différents genres musicaux, dont le malouf, le chaâbi et l'andalou, prendront part à la 13e édition du Festival national de la musique et de la chanson citadine, abritée dès le vendredi 25 mai par la ville de Annaba. Lors de son ouverture, le festival accueillera l'artiste tunisien Zied Gharssa, le chanteur Mbarek Dekhla et les élèves de l'école communale de la musique Hassan-El Annabi de la ville d'Annaba. Une première soirée vouée au malouf. Tout au long de ce festival, dont la clôture est prévue le 31 mai, les soirées de malouf, chaâbi et andalou seront animées par des artistes de Constantine, Annaba, Alger et Tlemcen. Ceux de la chanson moderne et kabyle viendront de Skikda, Béjaïa, El Tarf, Jijel et Tipasa. Il y aura également la participation de l'association Dar El Gharnatia de la ville de Tipasa et la troupe de malouf Diar El Andalous d'Annaba. Aussi, un atelier de musique andalouse sera animé à la maison de la culture d'Annaba.

SORTIR

AFRIQUE
Spectacle Itinéraire d'un continent. Du mercredi 23 au dimanche 27 mai. 22h30. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Avec le collectif Afro Cirkus : artistes du cirque mandingue de Guinée et des musiciens africains. Intervention déjantée de Athmane Bendaoud dans le rôle du conteur et de maître de cérémonie. Récit avec le clown, mât chinois, main à main, acrobatie, contorsion, danse…

THEATRE
- Pièce Sliman Elouk jusqu'au mercredi 23 mai. Mise en scène de Abdelkrim Beriber.
- Pièce Hzem el ghoula de Omar Fatmouche et mise en scène de Latrache Mouhoub. Une production du Théâtre régional de Béjaïa. Le samedi 26 et le dimanche 27 mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger.

FILM
Jusqu'à la fin des temps de Yasmine Chouikh (Algérie, fiction, 90', 2018) en présence de la réalisatrice. Le jeudi 24 mai. 22h. Institut français d'Alger. L'histoire se déroule dans un cimetière, Sidi Boulekbour, un marabout bienveillant niché en haut d'une crête.

PEINTURE
L'artiste peintre Djahida Houadef expose Pacte avec la lumière jusqu'au jeudi 24 mai. Ezzou'Art Galerie. Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

ANDALOU
- Lila Borsali en concert de musique andalouse Si Tlemcen m'était contée. Le vendredi 25 mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.
- L'Orchestre régional d'Alger en concert de musique andalouse sous la direction de Mokdad Zerrouk. Le mardi 29 Mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.
- Suhail Serguini et Lila Borsali en concert de musique andalouse. Le mercredi 30 mai. 22h. Ibn Zeydoun, Alger.

DANSE
Soirée Mezghana de danse algérienne populaire. Le dimanche 27 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger. Le muwashaha andalusí, inspiré par la poésie, a donné lieu à différents types de musiques et de danses populaires algériennes comme la danse algéroise, kabyle, nail ou chaoui.

CONTE
Conférence La tradition des contes en Espagne: El Filandón de León par l'écrivain et académicien d'Espagne José Mª Merino. Le lundi 28 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.
Filandón : réunions nocturnes dans lesquelles les femmes tissent, l'assistance se raconte des contes, des histoires diverses et chante des textes traditionnels… Entrée libre.

RECITAL
Musique et poésie autour de l'arabe et de poètes espagnols. Avec Suhail Serguini, interprète, luthiste et guitariste. Le jeudi 31 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.

ARTISANAT
Exposition collective Le Carré d'artisan de tout métier. Du jeudi 07 au samedi 09 juin.
Galerie Couleurs et Patrimoine. El Biar-Alger.

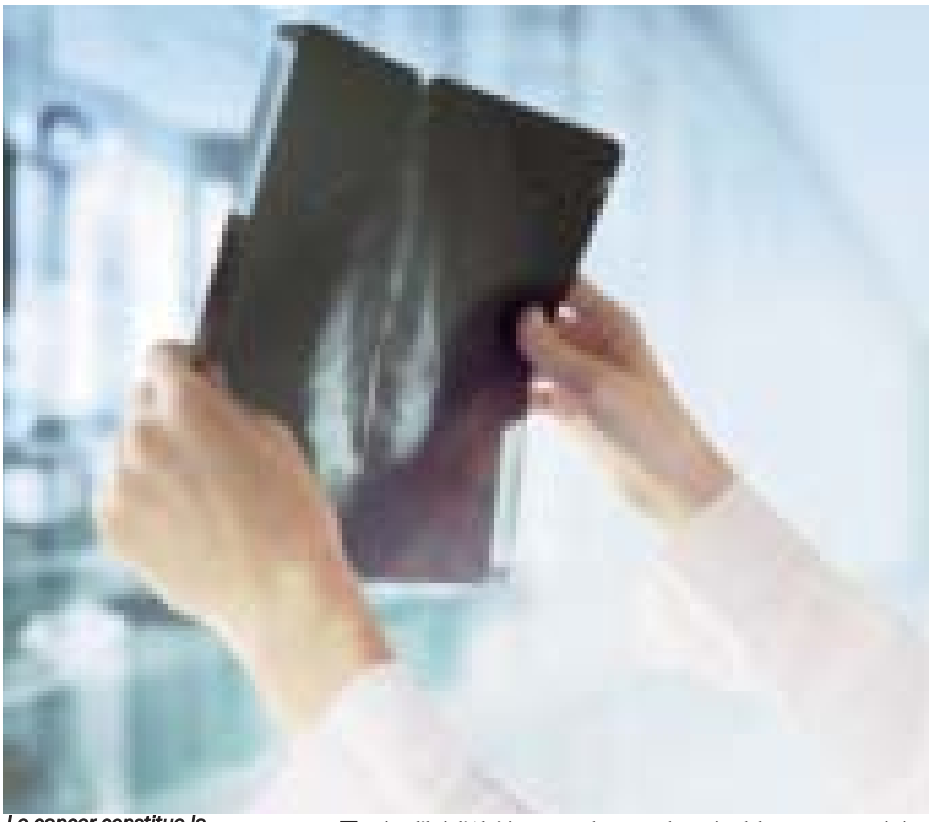
PHOTO
L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Post-photographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes…

Le chocolat noir protègerait notre cœur

Il serait bon pour le cœur

Manger quotidiennement du chocolat protégerait des maladies cardio-vasculaires selon une nouvelle étude parue dans la revue scientifique Heart.
Une nouvelle étude scientifique apporte encore des bonnes nouvelles aux amateurs de chocolat. En effet, notre cœur aime le chocolat, car il réduirait les risques de maladies cardio-vasculaires.
Les chercheurs de l'université d'Aberdeen (Ecosse) ont réalisé une étude avec 25 000 hommes et femmes et les ont suivis pendant une dizaine d'années. Ils ont mis en relation la consommation de chocolat et les risques cardio-vasculaires (taux de cholestérol, survenue d'accident cardiaque, d'accident vasculaire cérébral (AVC)).
Cette étude d'observation a dévoilé que manger quotidiennement du chocolat diminuait les risques de maladies cardio-vasculaires.
« Une consommation supérieure de chocolat pouvant aller jusqu'à 100 grammes par jour est associée à un risque plus faible de maladie coronarienne et d'AVC (...) », expliquent les chercheurs.
Les scientifiques ont aussi observé que les amateurs de chocolat avaient une vie plus saine. Moins gros, plus jeunes et plus sportifs, ils étaient donc des sujets moins à risques d'être touchés par les maladies cardio-vasculaires.
Paradoxalement les sujets à risque s'interdisaient de savourer des carrés de chocolat, pensant améliorer leur hygiène de vie.
Des bienfaits déjà établis
Si les scientifiques n'ont pas pu établir de lien entre consommation de chocolat et risques cardio-vasculaires, ils concluent tout de même leur étude sur les effets positifs du cacao. «Malgré tout, les éléments accumulés rapportés dans cette étude suggèrent qu'une forte consommation de chocolat pourrait être associée à un bénéfice cardiovasculaire».
Cette étude confirme les conclusions d'une précédente étude américaine publiée en 2014 dans la revue Journal of American Heart Association.
Elle révélait que les polyphénols contenus dans le chocolat noir diminuaient notre niveau de stress oxydatif (le stress causé par un déséquilibre entre les radicaux libres et les anti-oxydants présents dans notre organisme) et (...) Lire la suite sur Topsanté

Un nouveau médicament pour le traitement du cancer du sein métastatique



Le cancer constitue la deuxième cause de mortalité en Algérie après les maladies cardiovasculaires et représente un problème majeur de santé publique.

Aujourd'hui, l'Algérie compte plus de 480 000 personnes atteintes de cancer et 50 000 nouveaux cas sont détectés chaque année. Le cancer du sein à lui seul représente plus de 40% de l'ensemble des cancers de la femme avec 11 000 nouveaux cas par année.
L'Algérie a consenti à de grands efforts pour maitriser la maladie et a mis en place un plan national du cancer pour optimiser la prise en charge des patients. Ce début d'année, le ministère de la santé a permis l'enregistrement de plusieurs nouveaux médicaments innovants notamment des traitements d'un type du cancer du sein métastatique qui reste le premier cancer chez la femme et un traitement du cancer de la peau, développés par les laboratoires Roche.
Lors d'un symposium organisé vendredi 13 Avril au CIC d'Alger, des experts nationaux et internationaux se sont réunis pour débattre des nouvelles options de traitement du cancer du sein.
Un nouveau médicament pour le traitement du cancer du sein métastatique HER2+ (stade avancé) développé par les laboratoires Roche a été discuté dans un cadre de partage d'expérience nationale et internationale.
Cette innovation révolutionnera la prise en charge du cancer du sein même dans ses stades avancés et redonnera espoir aux patients en permettant de ralentir la progression de la maladie et de prolonger significativement la survie globale des patients.
Roche est une entreprise de santé au service de la vie des patients présente en Algérie depuis 20 ans. Numéro 1 mondial des biotechnologies, N°1 en cancérologie, N°1 du diagnostic in vitro, premier investisseur mondial en R&D dans le secteur de la santé.
Depuis 1896, nous développons des médicaments et solutions diagnostiques pour diagnostiquer et traiter les maladies, et ainsi améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

Cancer de la prostate: l'hormonothérapie accroit les chances de survie

LES HOMMES dont le cancer de la prostate réapparaît après une ablation de la glande accroissent nettement leurs chances de survie s'ils sont traités, en plus d'une radiothérapie standard, avec une hormonothérapie pour bloquer les hormones mâles, selon un essai clinique.
L'étude a été menée avec 761 hommes atteints d'un cancer de la prostate qui ont été suivis dans 17 centres hospitaliers aux Etats-Unis et au Canada pendant douze ans.
Les résultats, qui sont publiés mercredi dans le New England Journal of Medicine, devraient selon les cancérologues aider à clarifier le traitement de ces malades qui connaissent une récurrence de leur cancer.
Après une prostatectomie, plus de 30% des hommes ont une réapparition du cancer sous forme de métastases.
L'essai clinique financé par l'Institut national du cancer (NCI) a montré que parmi les hommes traités avec une radiothérapie et une hormonothérapie, l'incidence de la mortalité par ce cancer était 5,4% contre 13,4% chez ceux n'ayant eu qu'une radiothérapie.



La fréquence des métastases du cancer de la prostate était de 14,5% chez les malades ayant reçu une radiothérapie combinée à un traitement pour neutraliser les hormones mâles comparativement à 23% dans le groupe de radiothérapie seule.
Le cancer de la prostate est le second cancer le plus fréquent chez les hommes aux Etats-Unis. Quelques 161.300 nouveaux cas y sont diagnostiqués chaque année et le cancer devrait être la cause de 27.000 décès en 2017, selon l'American Cancer Society.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:19 | 12:26 | 16:17 | 19:41 | 21:19 | 03:26 | 12:31 | 16:20 | 19:44 | 21:21 | 03:38 | 12:45 | 16:35 | 19:59 | 21:38 | 03:52 | 12:36 | 16:17 | 19:39 | 21:08 | 03:48 | 12:52 | 16:41 | 20:05 | 21:42 | 03:54 | 12:57 | 16:46 | 20:09 | 21:45 | 03:59 | 13:00 | 16:48 | 20:11 | 21:47 |

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6091 – MERCREDI 7 RAMADHAN 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	12°
Oran	27°	13°
Constantine	25°	10°
Ouargla	34°	21°

LA PROTECTION CIVILE DRESSE LE BILAN DES QUATRE PREMIERS MOIS DE 2018

Plus de 17 000 interventions enregistrées à Alger

Plus de 17 000 interventions ont été enregistrées à travers la wilaya d'Alger au cours des quatre premiers mois de l'année 2018, a indiqué la cellule de communication de la direction de wilaya de ce corps.

Le nombre d'interventions enregistrées entre janvier et avril au niveau de la wilaya d'Alger, en matière de secours et d'évacuations, a atteint 17 327 au cours desquelles13 903 personnes ont été secourues, a indiqué le chargé de l`information et de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d`Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

Le bilan des accidents de la circulation fait état de 1822 accidents sur différents axes routiers de la wilaya, faisant 1815 blessés et 17 décès, a précisé le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, ajoutant que le pic a été enregistré entre 16 h et 20 h avec 416 accidents, et 20 h et 00h avec près de 200 accidents, notamment pendant le week-end.

Concernant les asphyxies au monoxyde de carbone durant la même période, le même responsable a fait état de 118 interventions au cours desquelles 149 personnes ont été secourues après avoir reçu les soins de première urgence, tandis que 9 décès ont été déplorés.

Pour ce qui est des incendies causés par des matières liquides, chimiques, les appareils électroménagers ou suite à l'électrocution, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 49 interventions ayant permis de secourir 42 personnes de différents âges, et ont eu à déplorer 2 décès. La même source cite 777 incendies enregistrés dans la capitale, correspondant à 2 050 interventions ayant concerné des incendies urbains (104), industriels (2), de forêt (16), de voitures (70) et 585 autres enregistrés dans des agglomérations et établissements. Ces incendies ont fait 2 morts, tandis que 44 personnes ont pu être secourues, avance la même source.



UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION POUR L'ÉTÉ

Une campagne d'information et de sensibilisation sur les risques pendant la saison estivale a été lancée ce mois de mai par la Protection civile à travers l'ensemble de ses unités sur le territoire national, indique un communiqué de ce corps.

Plusieurs risques sont retenus dans le cadre de ce programme de sensibilisation, tels que les dangers de la mer, la baignade dans les réserves d'eau et les barrages, la prévention des feux de forêt et des récoltes, ainsi que l'envenimation scorpionique, les intoxications alimentaires et les accidents de la circulation.

Des caravanes de sensibilisation sont ainsi programmées, particulièrement dans les localités à risques, tant au niveau des plages que dans les massifs forestiers.

Lynda Louifi

LUTTE ANTITERRORISTE

Reddition d'un émir à Tamanrasset

UN DANGEREUX terroriste responsable d'une des organisations terroristes au Sahel s'est rendu, avant-hier aux autorités militaires à Tamanrasset, en possession d'une mitrailleuse lourde de type PKT et une quantité de munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un dangereux terroriste responsable d'une des organisations terroristes au Sahel, s'est rendu, hier 21 mai 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6èmeRégion militaire)», a précisé le communiqué.

«Il s'agit du dénommé « A. Moultafa «, dit « Abou Aïssa « qui avait rallié les groupes terroristes en 2015. Ledit terroriste avait en sa possession une mitrailleuse lourde de type PKT et une quantité de munitions», ajoute la même source.

S. N.

Publicité



Le Jeune Indépendant du 23/05/2018/ ANEP N° 814 524